

Mener une thèse de géographie en Cifre au sein d'un projet de recherche pluridisciplinaire et multi-partenarial

Quentin Rivière, Christian Germanaz, Béatrice Moppert, François Taglioni

DANS **ANNALES DE GÉOGRAPHIE** 2023/5 (N° 753), PAGES 64 À 85
ÉDITIONS **ARMAND COLIN**

ISSN 0003-4010

ISBN 9782200934620

DOI 10.3917/ag.753.0064

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2023-5-page-64.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Mener une thèse de géographie en Cifre au sein d'un projet de recherche pluridisciplinaire et multi-partenarial

Conducting a Cifre geography thesis within a multidisciplinary and multi-partner research project

Quentin Rivière

Doctorant Cifre SHS mention Géographie, Université de La Réunion/Océan-Indien : Espaces et Sociétés (OIES) – EA 12/Conservatoire du littoral

Christian Germanaz

Maître de conférences émérite, Université de La Réunion/Océan-Indien : Espaces et Sociétés (OIES) – EA 12

Béatrice Moppert

Maîtresse de conférences, Université de La Réunion/Océan-Indien : Espaces et Sociétés (OIES) – EA 12

François Taglioni

Professeur des Universités, Université de La Réunion/Océan-Indien : Espaces et Sociétés (OIES) – EA 12/ UMR Prodig.

Résumé

Inscrits dans un mouvement contemporain de production de connaissances sur la pluralité des contextes et des pratiques de recherche et notamment en Sciences humaines et sociales, nous proposons dans cet article d'interroger un contexte singulier d'apprentissage de la pratique de recherche en géographie. À travers le développement de l'expérience d'un doctorant qui réalise sa thèse dans le cadre d'un dispositif de Convention industrielle de formation par la recherche (Cifre) et d'une recherche pluridisciplinaire et multi-partenariale sur projet, les auteurs appréhendent les spécificités particulières ou non des pratiques de recherche et des adaptations dans ce contexte de travail. A la suite, le doctorant se demande dans quelle mesure son sujet de recherche doctorale a été inspiré et dynamisé par cette étude pluridisciplinaire menée sur les savanes des bas de l'ouest réunionnais. Une approche réflexive a été nécessaire pour investiguer la posture du chercheur en Cifre, les méthodes et les outils mobilisés pour s'adapter à une situation de recherche appliquée et impliquée.

Abstract

As part of a contemporary movement to produce knowledge on the plurality of research contexts and practices, particularly in the humanities and social sciences, this article proposes to examine a singular context of learning the practice of research in geography. Through the development of the experience of a doctoral student who is carrying out his thesis within the framework of an Industrial Convention for Training through Research (Cifre) scheme and a multidisciplinary and multi-partner research project, the authors apprehend the specificities, particular or not, of research practices and adaptations in this working context. Subsequently the doctoral student questions the extent to which his PhD research topic has been inspired and stimulated by this multidisciplinary study carried out on the savannahs of the western lowlands of Réunion. A reflexive

approach has been required to investigate the posture of the Cifre researcher, as well as the methods and tools mobilized to deal with an applied and involved research situation.

Mots-clefs recherche doctorale, Cifre, géographie, pratique, pluridisciplinarité, multi-partenariat

Keywords *PhD research, Cifre (Industrial Convention for Training through Research), geography, practice, multidisciplinary, multi-partnership*

Dans le champ des sciences sociales de nombreux retours d'expériences de thèse en Convention industrielle de formation par la recherche (Cifre) ont révélé la complexité de ce format de financement (Gaglio, 2008 ; Foli et Dulaurans, 2013 ; Hellec, 2014 ; Robolledo, 2016 ; Rouchi, 2018 ; Tastet, 2019 ; Renault Tinacci, 2020 ; De Feraudy *et al.*, 2021). Si bien sûr les doctorants signalent que les difficultés expérimentées sont franchissables, nous percevons une légère amertume chez certains, devant la dissipation inévitable, semble-t-il, du temps et des actions qui ne s'articulent pas directement avec le projet de thèse. Ils mettent l'accent sur le découplage entre le temps long de la recherche et la temporalité plus réduite des organismes qui attendent rapidement des résultats (Hellec, 2014 ; Rouchi, 2018). Ils se confrontent bien souvent à un exercice délicat consistant à maintenir une certaine indépendance en présentant des résultats d'analyse qui ne vont pas forcément dans le sens attendu (ou espéré) par le « financeur » du projet (Foli et Dulaurans, 2013). Il s'agit là de trouver un équilibre pour que le travail soit à la fois opérationnel pour le partenaire financeur et qu'il présente aussi une scientificité propre pour assurer la reconnaissance de ses pairs à l'université.

Cet article s'inscrit dans la lignée de ces retours d'expériences de thèse Cifre en relation avec les pratiques de recherches engagées par les doctorants, dans le domaine des Sciences humaines et sociales. Nous proposons de mener une réflexion sur la recherche en SHS dans le cadre du montage et du déroulement d'une thèse Cifre qui s'est enrichie mais aussi complexifiée par son association à un projet de recherche-action pluridisciplinaire et multi-partenarial mené sur les savanes à La Réunion. Nous montrerons alors dans quelle mesure cette recherche doctorale a été inspirée et dynamisée par ce projet.

Il s'agira ensuite d'interroger la posture du doctorant, sur les méthodes et les outils mobilisés pour s'adapter à une situation de recherche appliquée et impliquée dans le double contexte d'un projet de recherche et d'une thèse Cifre, qui là aussi sous-entend un double contexte académique et professionnel (Renault Tinacci, 2020). Nous discuterons également de l'expérience de la recherche sur projet et en équipe, en développant les apports et les limites d'une recherche pluridisciplinaire qui s'est construite en parallèle de la constitution d'un partenariat élargi, suscitant de nouvelles interrogations mais parfois aussi des points de blocage imposant une réorientation des actions proposées. Nous proposerons enfin d'interroger les spécificités qu'une thèse Cifre suppose pour un doctorant en termes d'approche du terrain et de gestion des relations multi-institutionnelles.

1 L'origine du projet de thèse Cifre associé au projet de recherche « savanes »

Les conventions industrielles de formation par la recherche (mises en œuvre par l'Association nationale de la recherche et de la technologie) ont été créées en France en 1981 afin de mettre en lien étroit le monde socio-économique et les laboratoires de recherche. Autrement dit, l'ambition de ces financements de thèse de doctorat était dès le départ de donner aux doctorants une ouverture vers l'entreprise en décentrant le monde académique de la vision des jeunes chercheurs pour leur ouvrir des horizons professionnels. Les Cifre font suite à la fondation en 1980 de l'association Bernard-Gregory (ABG) qui se proposait d'œuvrer « pour l'évolution professionnelle des docteurs, la capacité d'innovation des entreprises et la valorisation des compétences issues de la formation par la recherche » (ABG, 2022). Cette volonté de faire collaborer les docteurs et les entreprises n'est donc pas nouvelle. Elle s'incarne également depuis 1995 dans les doctoriales qui sont pour les doctorants un temps de réflexion sur leurs compétences et leurs projets professionnels, et un lieu d'échanges avec les différents acteurs du monde socio-économique. Les doctorants prennent ainsi conscience des atouts de leur formation par la recherche, de la richesse et la diversité de la vie des acteurs de leur territoire. Enfin, au début des années 2010, ma thèse en 180 secondes, concours de présentation et de vulgarisation des sujets de thèse des doctorants, devient un temps fort d'ouverture des champs académiques des jeunes chercheurs vers le grand public, mais aussi l'entreprise.

Ces actions tendent toutes vers un même but qui est de mettre en valeur les qualifications des doctorants et des jeunes docteurs afin de mieux préparer leur insertion dans les mondes professionnels. De ce point de vue, les performances des Cifre sont éloquentes puisque plus de 70 % des doctorants en Cifre rejoignent ou poursuivent leur carrière professionnelle dans le secteur privé, contre moins de 50 % de l'ensemble des docteurs (Cifre, 2022).

À l'Université de La Réunion, sur la période 2012-2022, ce sont en moyenne 2 thèses par an qui ont reçu un financement Cifre en Sciences humaines et sociales (SHS) sur une moyenne de 30 primo-doctorants sur la même période, soit environ 7 % des doctorants. Ce taux est plus élevé en Sciences Technologies Santé (STS) car les sujets proposés par le monde socio-économique réunionnais sont plus nombreux qu'en SHS.

Nous proposons ainsi dans ce contexte, d'appréhender la constitution et la mise en œuvre d'une thèse réalisée en Cifre, dans le domaine des SHS et construite à partir d'un projet de recherche scientifique mené à La Réunion.

1.1 Le projet de recherche « savanes » comme porte d'entrée en thèse

Dès le début des années 2000, le Conservatoire du littoral (CDL) a entrepris une action de maîtrise foncière sur le site de la savane du cap La Houssaye, situé sur la commune de Saint-Paul de La Réunion. En 2022, il est devenu propriétaire de 216 ha de savane et projette d'atteindre 360 ha de surface protégée.

Le Conservatoire du littoral¹ est un établissement public administratif créé par l'État en 1975. Il est chargé de mener une politique de protection foncière et de mise en gestion des espaces naturels les plus fragiles et les plus menacés, localisés sur les rivages maritimes et lacustres français (Cerles, 2007). Se basant sur des stratégies d'intervention réactualisées tous les 15 ou 20 ans, le CDL s'inscrit dans une démarche à long terme sur des zones prioritaires appréciées « à partir de la richesse écologique ou paysagère des sites et de leur vulnérabilité » (Chenat *et al.*, 2004). Le site de la savane du cap La Houssaye nécessite selon le CDL une attention particulière au vu de l'évolution rapide des processus d'urbanisation, des dynamiques écologiques et paysagères (expansion d'espèces végétales invasives et risque d'uniformisation des paysages), des usages (développement des activités récréatives), et enfin des pratiques agricoles (déprise pastorale et essor de cultures irriguées).

Cet espace a été ainsi l'objet de différentes études² en vue de l'établissement d'un plan de gestion mais aussi très tôt soumis à l'expertise de chercheurs historiens-paysagistes afin de réaliser un état des lieux des savanes (Briffaud et Moisset, 2002). Cette démarche, relativement rare de la part des organismes gestionnaires d'espaces protégés, est inscrite dans le projet et les modes d'intervention du CDL, qui s'affirme particulièrement sur le site du cap La Houssaye. En effet, alors que le rapport d'étude de 2002 était resté relativement confidentiel, son principal contributeur a été sollicité à nouveau en 2015 par le CDL, qui en amont de la mise en gestion du site souhaitait pouvoir consolider les connaissances sur l'histoire, les dynamiques et les usages des savanes et actualiser la définition des enjeux prioritaires de la préservation de ces paysages (Briffaud *et al.*, 2016). La singularité de cette approche mérite d'être relevée, car elle se définit à l'encontre des critiques récurrentes sur la sollicitation tardive des chercheurs en SHS, le plus souvent pour interroger les situations conflictuelles succédant à la mise en place de nouvelles mesures de protection. Une seconde originalité du contexte de l'intégration de cette thèse à un projet de recherche pluridisciplinaire et multi-partenarial, tient à son prolongement dans le cadre d'une réponse à l'appel à projet « Quels littoraux pour demain ? » de la Fondation de France. Tourné vers l'opérationnel et la proposition de modes de gestion adaptés aux contextes locaux, ce projet n'a cependant pas été évalué selon des critères de retombées économiques ou d'innovation, qui apparaissent de façon croissante dans les appels à projets, comme l'ont souligné Chantal Aspe et Marie Jacqué (2018). Du point de vue de la constitution de l'équipe, ce projet présente enfin la particularité d'avoir été initié par un historien-paysagiste, accompagné dès le début par des chercheurs en SHS. La pluridisciplinarité s'est renforcée avec l'avancement du projet et des problématiques, qui ont incité le coordinateur à solliciter des écologues, naturalistes et zootechniciens pour répondre aux besoins.

1 Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

2 Briffaud et Moisset, 2002 ; Debroise, 2003.

À l'inverse de nombreux projets pluridisciplinaires, ici ce sont les sciences du vivant qui viennent en appui à des questionnements posés par les SHS.

Ces études démontrent que la savane à La Réunion a été façonnée par les pratiques régulières de pâturage et de feux pastoraux³. Elle combine une biodiversité unique sur l'île à une histoire originale liée aux pratiques et aux usages, des débuts de la colonisation à nos jours (Briffaud *et al.*, 2016). A ces valeurs patrimoniales tant naturelles que culturelles, s'ajoutent de nouvelles valeurs de pratiques (récréatives et sportives) du fait de sa localisation sur un littoral de plus en plus urbanisé. Ces recherches ont également mis en évidence une déprise des pratiques pastorales (pâturage et feux pastoraux) qui pourrait conduire à un processus d'enfrichement par des ligneux, ayant pour effet de refermer et de banaliser ses paysages remarquables (Briffaud *et al.*, 2002 et 2016). Déjà en 2002, le premier rapport d'étude invitait à élaborer un plan de gestion en privilégiant deux axes : le maintien d'une activité pastorale pour participer à la gestion des paysages, et l'utilisation du feu pastoral pour pérenniser la ressource fourragère et éviter la prolifération des ligneux (Briffaud et Moisset, 2002). Depuis 2016, une expérimentation pyro-pastorale⁴ est menée à la suite d'une étroite collaboration entre le CDL, l'équipe scientifique de recherche et des acteurs locaux des milieux institutionnels (Service départementale d'incendie et de secours (SDIS), l'Office national des forêts (ONF), la Sécurité civile) et associatifs (l'Association pour la promotion du patrimoine et de l'écologie à La Réunion (APPER)).

C'est en partant de ces axes thématiques du projet de recherche et de l'expérimentation pyro-pastorale, qu'est née la proposition de la thèse présentée dans cet article.

1.2 S'adapter au double contexte d'une recherche appliquée et impliquée/académique et professionnelle

Porté par la dynamique de recherche-action engagée en 2015, et notamment par l'expérimentation, le CDL s'est investi plus particulièrement sur le sujet des pratiques pastorales. L'augmentation de la charge d'activité qu'entraînait ce projet au sein du CDL, a nécessité de réfléchir au recrutement d'un.e chargé.e de mission. En 2018, un étudiant tout juste diplômé d'un master de recherche en géographie à l'université de La Réunion a été recruté par le CDL, afin d'encadrer l'expérimentation pyro-pastorale. Ayant réalisé son mémoire de recherche sur les savanes de La Réunion et un stage de trois mois au sein du CDL en 2017, son profil correspondait aux attentes.

À la suite des missions engagées au cours de l'année 2018, il semblait nécessaire pour le CDL et l'équipe de recherche, de prolonger l'encadrement de l'expérimentation et la mise en réseau des acteurs scientifiques, institutionnels (CDL, SDIS, ONF) et associatifs/particuliers (APPER, élèves). Au moment de

3 Technique d'entretien et de régénération des pâturages.

4 Pratiques d'écopastoralisme par la mobilisation du pâturage et du brûlage dirigé.

la réflexion sur le prolongement du contrat, le chargé de mission « encadrement pâturage dirigé », envisageant de réaliser un doctorat, a proposé le projet de mener une thèse Cifre au sein du CDL. Au regard des connaissances (sur l'organisme et son fonctionnement), et des relations professionnelles acquises par le chargé de mission, l'option de la thèse Cifre est apparue comme la plus adaptée aux objectifs de poursuite des missions engagées en y ajoutant une dimension de recherche. D'autres dispositifs permettent de réaliser une thèse dans des conditions similaires de recherche : l'ADEME⁵ par exemple propose des financements ou cofinancement (50 %) de thèse avec une contrepartie d'un partenaire public ou privé. Cependant les bourses sont accordées à des projets de recherches principalement portés sur des problématiques liées à la transition écologique et l'ADEME est l'employeur du doctorant. Le dispositif Cifre offrait donc un choix plus large en termes de thématique de recherche et permettait d'être employé directement par l'organisme d'accueil ce qui aura, nous le verrons, un impact sur la recherche.

Les propositions de thèses en Cifre sont généralement formulées soit par un laboratoire de recherche sur une thématique précise, soit par une structure publique/privée qui souhaite approfondir un sujet spécifique et une compétence scientifique pertinente (Renault Tinacci, 2020). Il est plus rare que le format et le sujet de la thèse soient ainsi proposés par le doctorant. Dans notre cas d'étude, le doctorant a fondé sa proposition en combinant son projet professionnel, c'est-à-dire la réalisation d'une thèse, aux besoins d'actions très opérationnelles attendues pas la structure employeuse.

Le projet de thèse conçu en concertation avec la direction de thèse⁶ a été soumis aux responsables⁷ du CDL, qui voyaient en cette thèse une approche réflexive et opérationnelle intéressante dans le cadre de l'approfondissement des réflexions sur l'axe pastoral à La Réunion et de l'objectif de définition d'un plan de gestion adapté au site protégé. Le CDL est avant tout un acteur foncier, mais ses missions englobent également des dimensions écologiques, paysagères, culturelles et sociales. Il privilégie des espaces « vivants », et soutient une gestion raisonnée de la nature entre équilibre naturel et les actions des sociétés au sein de cette nature. Les activités humaines (récréative, sociales, économiques...) au cœur des sites protégés sont soit orientées dans le cas de problématiques écologiques majeures, soit réinstaurées ou confortées dans le cas de pratiques agricoles et/ou culturelles ayant un intérêt pour la gestion des paysages (Chenat *et al.*, 2004). Ses principes d'actions s'inscrivent dans une éthique écocentrée et dans une approche conservacionniste, qui correspond à une prise en compte des actions

5 L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie ou l'« Agence de la transition écologique », est un établissement public à caractère industriel et commercial français créé en 1991.

6 Constituée d'un professeur des Universités, et de deux maîtres de conférences de l'université de La Réunion. Ils sont co-auteurs de cet article.

7 Le projet de thèse a été soumis au délégué Outre-Mer du CDL, à son adjointe pour l'océan Indien, à la directrice et au conseil scientifique du CDL.

humaines dans les politiques de protection de la nature. Il se distingue ainsi de la majorité des organismes de protection de la nature par son attention portée au singularisme des sites, des milieux et des paysages tout en ayant une vision de la nature protégée « avec l'humain ».

Le projet de thèse, lancé en 2019, a été envisagé de manière à contribuer à la réflexion et à la définition d'actions adaptées au site protégé de la savane du cap La Houssaye et à son contexte territorial. Depuis le début des années 2000, la thématique pastorale avait déjà été travaillée au travers des différents projets de recherche (Briffaud *et al.*, 2002, 2016 et 2018). Il s'agissait donc de réfléchir à une problématique correspondant aux sensibilités scientifiques du doctorant, à un approfondissement réflexif pour le projet de recherche sur les savanes et surtout à un apport de connaissances et d'outils pour le CDL qui finance la thèse.

Les premières réflexions visaient à identifier et à analyser les dynamiques territoriales qui résultent de la mise en place d'une gestion écologique par des pratiques pastorales (pâturage-écobuage) au sein des espaces protégés. En entrant par le concept clé du territoire, le doctorant géographe souhaite donc questionner les enjeux territoriaux et les processus construits ou en constructions sur un territoire insulaire dont l'histoire des politiques environnementales est récente et où la biodiversité commence à peine à être repensée à travers son rapport à l'agroécologie. Ce travail a également été envisagé dans une approche comparative avec d'autres sites protégés à l'échelle de La Réunion et à l'échelle nationale (Parc Nationaux, Réserves naturelles, autres sites du CDL). Cette approche permettra au doctorant d'avoir des points de comparaison favorables à la prise de distanciation nécessaire pour une analyse critique des phénomènes étudiés, en garantissant une certaine liberté scientifique vis-à-vis de l'organisme employeur.

Le doctorant s'intéresse à deux types d'acteurs que sont (1) les acteurs de l'élevage et du feu qui acquièrent un rôle de gestionnaire de l'espace. Il s'agit ainsi d'interroger la place et le rôle de ces acteurs (éleveurs, le SDIS, l'ONF et la sécurité civile), de l'élevage, des troupeaux et du feu dans la gestion des espaces naturels protégés ; (2) les acteurs institutionnels, gestionnaires et propriétaires d'espaces naturels protégés, qui mettent en œuvre et portent un regard quant à l'utilisation des pratiques pastorales comme outil de gestion. Au-delà de l'aspect fonctionnel des pratiques pastorales, il s'agit également d'appréhender leur aspect culturel et patrimonial, qui fait sens dans un contexte local récent de mise en patrimoine de la nature (Pitons, cirques et remparts de l'île de la Réunion⁸), de la culture (Maloya⁹) et de reconnaissance d'une agro-biodiversité locale avec

8 Le 2 août 2010, les « Pitons, cirques et remparts de l'île de la Réunion » sont inscrits sur la liste du patrimoine naturel mondial de l'UNESCO.

9 Le 1^{er} octobre 2009, le Maloya, genre musical typique de La Réunion, est inscrit au patrimoine immatériel de l'UNESCO.

l'inscription des races animales locales telles que la chèvre Péï¹⁰ et la vache Moka¹¹.

Ce projet de thèse se situe ainsi à la convergence de besoins entre l'équipe de recherche sur les savanes réunionnaises et le CDL : entre un travail de recherches plus académique sur l'histoire des relations de l'île à son environnement, la mise en œuvre des politiques de protection de la nature, et une recherche plus appliquée en participant à l'encadrement et aux suivis scientifiques de l'expérimentation de gestion de la nature par des pratiques pyro-pastorales sur le site protégé de la savane du cap La Houssaye.

Cette expérimentation devient (1) pour le doctorant son objet d'étude principal autour duquel se forme un système d'acteurs à étudier ; (2) pour l'équipe de recherche une mise en application des préconisations d'actions permettant la réalisation de suivis scientifiques ; et enfin (3) pour le CDL une opération concrète qui fonde les prémices d'un projet de territoire. Dans une interaction de co-construction il semble essentiel que les intérêts de chacun puissent être entendus. Il s'agit de réfléchir « à » et de proposer des méthodologies de recherche et d'action, d'expliquer les méthodes d'analyse des données recueillies, et de convenir des formes de restitution et de valorisation des résultats (Audoux et Gillet, 2011). Dans le cadre de l'expérimentation pyro-pastorale, l'objectif est de tester les deux modalités de gestion que sont l'écopastoralisme et le brûlage dirigé. Les zones à soumettre aux actions étaient proposées par les membres de l'équipe de recherche ou par le doctorant lui-même, puis validées par une partie des acteurs dont le CDL, le SDIS et la Sécurité Civile. Lors de ces phases d'action, le doctorant portait un double regard. En tant que chargé de projet, devant participer à la cohésion des actions, il s'est trouvé plusieurs fois confronté à des situations de tensions entre les acteurs, ce qui en contrepartie présentait du point de vue du doctorant un intérêt heuristique certain.

Les principales missions confiées au doctorant étaient d'encadrer l'expérimentation pyro-pastorale, de maintenir les relations entre les acteurs scientifiques et techniques liés à ce projet, et de réaliser son travail de recherche. Dans le cadre de la réalisation de la thèse, les réflexions sur la recherche scientifique d'un point de vue théorique et épistémologique se sont imposées, contrairement au contexte de 2018 dans le rôle de chargé de mission où la dimension opérationnelle prévalait sur la dimension de recherche. Il s'agissait d'une part de discuter sur cette dimension de la recherche plus fondamentale, d'autre part de se concerter sur la définition du rôle confié au doctorant dans cette recherche-action et enfin d'interroger les postures du doctorant dans ce cadre singulier d'un double contexte de recherche appliquée et impliquée, académique et professionnelle.

10 La chèvre Péï a été admise officiellement par le Ministère en charge de l'Agriculture en 2011 par l'arrêté du 22 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 26 juillet 2007 « fixant la liste des races des espèces bovines, ovines, caprines et porcines reconnues et précisant les ressources zoogénétiques présentant un intérêt pour la conservation du patrimoine génétique du cheptel et l'aménagement du territoire ».

11 La vache Moka a été officiellement reconnue par le ministère en charge de l'Agriculture en 2016 par l'arrêté du 13 avril 2016 modifiant l'arrêté du 25 avril 2015, au même titre que la chèvre Péï.

1.3 Interroger la posture épistémologique de recherche

Ce rappel de l'origine, des motivations, des incidences et des positionnements épistémologiques qui aboutissent à entreprendre un travail doctoral en Cifre n'échappe pas, même si cela ne s'articule pas directement sur la thématique de ce numéro, à remettre en conscience, même très modestement, l'héritage épistémologique dont la filiation silencieuse touche plus ou moins consciemment les interrogations théoriques et l'attachement, sinon idéologique du moins politique, du candidat entreprenant cette forme de recherche. Il s'agit moins ici de faire resurgir de vieux débats aujourd'hui très largement obsolètes et enterrés par la communauté des géographes que de souligner la résilience de quelques figures épistémologiques qui interrogent toujours celui qui est confronté à une recherche-action ou sur projet, associée à des partenaires d'horizons disciplinaires et institutionnels très variés dans un contexte socio-économique et politique bien marqué. Nous nous bornerons à citer deux figures¹² dont la première interroge la relation « géographie appliquée » et « géographie pure » qui a animé pendant plusieurs décennies les débats entre les tenants d'une géographie engagée dans l'action et ceux choisissant de se cantonner à une géographie dite « classique » se limitant à formuler sur l'espace « un diagnostic sans ordonnance » (Allefredde, 2002). Si ce faux débat et l'étrange perception d'une géographie « pure » sont bien sûr largement dépassés et presque oubliés, il n'en reste pas moins une forme de résilience qui s'exprime aujourd'hui par une interrogation implicite (et jamais posée de manière frontale) qui est celle de la qualité scientifique (Girard, 2002) d'une thèse Cifre. Les critères d'évaluation pour juger cette dimension scientifique sont rarement explicités même s'ils renvoient implicitement aux figures normées attendues par la discipline dans une thèse « classique ». Située « entre deux mondes » (Renault-Tinacci, 2020), la thèse Cifre implique de la part du candidat une forte capacité de médiation méthodologique et théorique afin d'établir un équilibre consensuel satisfaisant les exigences des deux parties du projet, le laboratoire de rattachement et l'acteur-employeur¹³, constituant des univers de pensée et de pratiques singulières et fonctionnant sur des temporalités très différentes. La seconde figure implique la transdisciplinarité ou l'inter-opérabilité qui constitue l'un des aspects originaux de la thèse Cifre. Ce point de vue est récurrent dans presque toutes les contributions

12 Ce parti pris ne doit pas occulter l'importance des autres postures épistémologiques formulées lors des discussions sur le développement de la géographie appliquée ou « active » (George, 1961), comme celle de penser la formation des géographes intéressés par l'action, l'aménagement et le développement aux différentes échelles (nationale, régionale et locale), la caution universitaire nécessaire pour légitimer les connaissances coconstruites et garantir l'indépendance du chercheur, la question de l'engagement ou du positionnement politique instruisant une forme de « géographie citoyenne » militante (Phlipponneau 1996, Girard 2002)... autant de postures qui trouvent aujourd'hui leur résonance dans les réflexions épistémologiques du doctorant en Cifre.

13 Cette capacité de médiation est d'autant plus importante et nécessaire que la plupart du temps ces deux parties « n'échangent jamais directement », comme le fait remarquer M. Renault-Tinacci (2020).

des géographes¹⁴ débattant de l'opportunité d'une géographie engagée dans l'action dont la réussite pour la géographie nécessite du chercheur l'établissement d'un dialogue avec les autres spécialistes et acteurs du projet. « Ce dialogue suppose toujours un chevauchement de compétence et une communauté de langage » (George, 1961) impliquant la maîtrise d'une solide culture de la part du géographe-intervenant « allant au-delà de la technique des partenaires » (*ibid.*). Ce même postulat est repris ensuite en écho, notamment une dizaine d'années plus tard, par Jacqueline Beaujeu-Garnier (1975) qui impose, pour le géographe engagé dans une « géographie applicable » (l'expression est de la géographe), l'impératif absolu de disposer « d'une véritable culture géographique globale » et « la possession d'un langage commun ». Cette posture reformulée aujourd'hui trouve sa place dans les discussions relatives aux théories et aux méthodologies de « co-construction et coproduction » des savoirs dans le contexte d'une recherche partenariale (Audoux et Gillet, 2011). Cela implique de réfléchir à la manière de conduire réciproquement un « apprentissage de la mutualité » (*ibid.*).

Cette mise en perspective épistémologique des éléments de langage et des positionnements théoriques des géographes « applicants » issus des générations passées doit être reçue comme une invitation à enrichir la réflexivité sur la posture de recherche à adopter, en particulier dans le cas d'un projet complexe à gérer du fait de sa dimension multi-partenariale et pluridisciplinaire.

Il s'agit alors de définir une méthode de production de connaissances et une méthodologie de référence, afin de se positionner par rapport à sa recherche et à ses interlocuteurs. La posture de recherche est définie par Pierre Alphanéry et Sophie Bobbé (2014), comme « la position que le chercheur occupe par rapport à ses objets de recherche, à ses interlocuteurs, à son terrain, mais aussi à ses pairs et aux institutions qui structurent son activité. ». Interroger la posture de recherche, conduit à construire un positionnement épistémologique sur sa recherche et sur la démarche à adopter en lien avec le terrain et les acteurs qui le composent, et cela dans un mouvement itératif. Cette posture est amenée à évoluer dans le temps, en fonction des actions entreprises, des acteurs rencontrés, des connaissances acquises tout au long du travail de recherche. Le doctorant va dans ce cas devoir identifier les facteurs de modification de sa posture de recherche afin de tendre vers une objectivation de la recherche (Bourdieu, 2003) et de garantir une certaine rigueur scientifique. Cela constitue d'ailleurs, dans de nombreux cas de thèse Cifre, l'un des résultats de recherche.

Depuis plusieurs années la question de savoir dans quelle mesure la recherche scientifique peut être objective fait débat au sein de la communauté scientifique en SHS. Ce débat sur l'objectivation de la recherche permet aux doctorants en

14 Pour ne pas nourrir de manière indigeste la bibliographie, on se bornera à citer parmi les nombreux articles consultés, ceux de Michel Phlipponneau (1952, 1996, 2002), de Pierre George (1961), de Jacqueline Beaujeu-Garnier (1975), de Maurice Allefresde (2002) et de Nicole Girard (2002). Cette dernière offre une vision synthétique des débats organisés par l'AFDG dans le cadre de ses Géoforum sur la thématique des « rapports entre géographie, discipline universitaire et aménagement [et] action sociale », menés entre 1984 et 2002.

Cifre de contextualiser leur situation professionnelle particulière afin d'adopter une posture critique vis-à-vis de leur travail de recherche. Ils prennent ainsi conscience des biais potentiels dans leur pratique de recherche et de leur propre subjectivité en tant que chercheur.

L'engagement du doctorant Cifre est ainsi régulièrement remis en question car il est engagé à la fois par un contrat auprès de son organisme d'accueil, mais également dans et par son terrain d'étude et d'observation (Alam *et al.*, 2012 dans Rouchi, 2018). Cet engagement suppose également de questionner l'analyse et la restitution des données recueillies au cours de la recherche. D'après Pierre Alphandéry et Sophie Bobbé (2014) « la subjectivité apparaît comme une condition sine qua non de toute forme d'engagement sans pour autant l'appeler ».

La posture épistémologique de recherche va donc devoir être articulée avec la posture professionnelle du doctorant en Cifre. Dans ce contexte chaque doctorant en Cifre et quelle que soit sa discipline de recherche, va devoir interroger sa capacité à pouvoir répondre d'une part à « l'intérêt scientifique et l'objet de recherche » et d'autre part aux « intérêts d'une collectivité » qui l'engage par un contrat (Rouchi, 2018). Dans le cas développé dans cet article, le travail de recherche s'inscrit également dans un projet de recherche-action multi-partenarial, il s'agit donc pour le doctorant d'interroger également sa posture de recherche en mutualité avec les acteurs de la recherche en question. Le doctorant reconnaît être acteur du système qu'il étudie et il met en avant l'idée que l'analyse des discours et des actions à plusieurs niveaux et leur mise en tension permettra de mettre en exergue les points de convergence, mais également les dissemblances de représentations. De plus dans cette posture, les acteurs, leurs actions, leurs interactions, leurs perceptions et représentations, sont « autant de productions humaines influençant la construction des connaissances » (Foli et Dulaurans, 2013).

2 L'expérience d'une thèse Cifre dans le contexte d'un projet de recherche pluridisciplinaire et multi-partenarial

2.1 Articuler la posture du chercheur à celle de chargé de projet

L'articulation entre plusieurs postures est courante dans le cas des recherches sur projet et surtout dans les thèses en Cifre (Granjoui et Mauz, 2012). Finalement, l'un des rôles du doctorant en Cifre ne serait-il pas de participer au décloisonnement des mondes institutionnel et scientifique ? Ce rôle qui nécessite une capacité « à réaliser une médiation entre les différents référentiels épistémiques » portés par les acteurs scientifiques d'une part et les acteurs professionnels et/ou institutionnels d'autre part. Ainsi selon Christine Andoux et Anne Gillet (2011), « il apparaît que les acteurs qui posent ces actes de médiation portent en eux les deux référentiels. [...] Ces acteurs [...] ont le désir de faire passerelle ». Or le doctorant a souvent endossé le rôle de cet acteur médiateur ayant ou devant

avoir les deux référentiels, même avant la réalisation de son travail de recherche doctorale. Ce rôle de médiateur amène le doctorant en Cifre à se retrouver en première ligne face aux réactions, aux volontés et aux potentiels conflits entre les acteurs.

Le doctorant s'interroge sur ses actions d'interprétation qui servent aussi de traduction des phénomènes étudiés (*ibid.*). Les remises en question constantes du doctorant sur sa place au sein de ce système d'acteurs et sur ses capacités en tant que chercheur participent à alimenter le « phénomène de l'imposteur »¹⁵. Ce phénomène est accentué par les différents rôles qui peuvent être endossés ou attribués à un.e chercheur.e et notamment un.e doctorant.e Cifre : « Il (le chercheur) peut être perçu comme devant être à la fois cadre opérationnel, chercheur ou encore consultant » (*ibid.*).

Il semble ainsi « nécessaire aux chercheurs d'explicitier, d'argumenter et d'affirmer leur posture et leur fonction de recherche » afin d'éviter tous risques de considération ou de rôles conférés par les acteurs institutionnels notamment, en tant que « consultant dont il attend des conseils opérationnels » (*ibid.*). Cela permet ainsi au doctorant de se détacher de toutes responsabilités face aux événements conflictuels liés aux opérations et projets sur le site d'étude. Pour Pierre Rouchi (2018), la difficulté du doctorant en Cifre est « d'apprendre à concilier les désirs et les réalités et à affirmer surtout, sa position de chercheur, sa distanciation et son objectivité » car souvent pour les commanditaires institutionnels, la thèse a pour objectif de conforter « l'organisation dans ce qu'elle croit et fait », tout en apportant « une plus-value qui ne soit pas une remise en question ».

2.2 Les apports et les limites du doctorat en Cifre identifiés par le doctorant

Réaliser ce travail de thèse dans le cadre d'une Cifre et d'un projet de recherche relève ici d'une opportunité saisie par le doctorant et d'une continuité du travail entrepris depuis la réalisation de son master. Il en percevait des avantages et un confort de réalisation, qu'il ne retrouvait pas dans les autres modalités de réalisation de thèse (contrat doctoral, allocation régionale de recherche, ADEME, etc.). Aujourd'hui en fin de doctorat, les avantages annoncés ont été confirmés et ont même révélé des apports inattendus et bénéfiques pour la réalisation de la thèse. Le doctorant souligne tout de même l'existence de limites d'exercice et de difficultés rencontrées pour la réalisation de la recherche.

2.2.1 Les apports et les avantages du cadre de réalisation

Comme nous l'avons indiqué au début de cet article, en amont du projet de thèse le doctorant a pu évoluer dans un contexte de recherche sur projet, entouré des membres du projet de recherche. Cette expérience auprès de ces chercheurs confirmés de diverses spécialités (géographes, historiens, paysagistes, écologues

15 Le « phénomène de l'imposteur » est décrit en 1978 par Pauline Clance et Susanne Imes, consiste à ce que la personne vivant cette expérience soit dans une phase de doute par rapport à ses compétences, au point de craindre d'être démasqué pour ses incompétences.

et zootechniciens) a permis à l'étudiant de se former sur les techniques de terrain, de relation chercheurs-enquêtés, de rédaction collégiale, de travail en équipe et de réflexion interdisciplinaire. Après l'obtention de son master, les missions de recherche réalisées pour l'équipe scientifique (2017) et les missions d'encadrement de l'expérimentation pyro-pastorale lui ont permis de rencontrer, d'identifier et de créer un climat de confiance avec ses futurs interlocuteurs et collaborateurs de thèse (éleveurs, associations, institutions, SDIS, etc.) (figure 1).

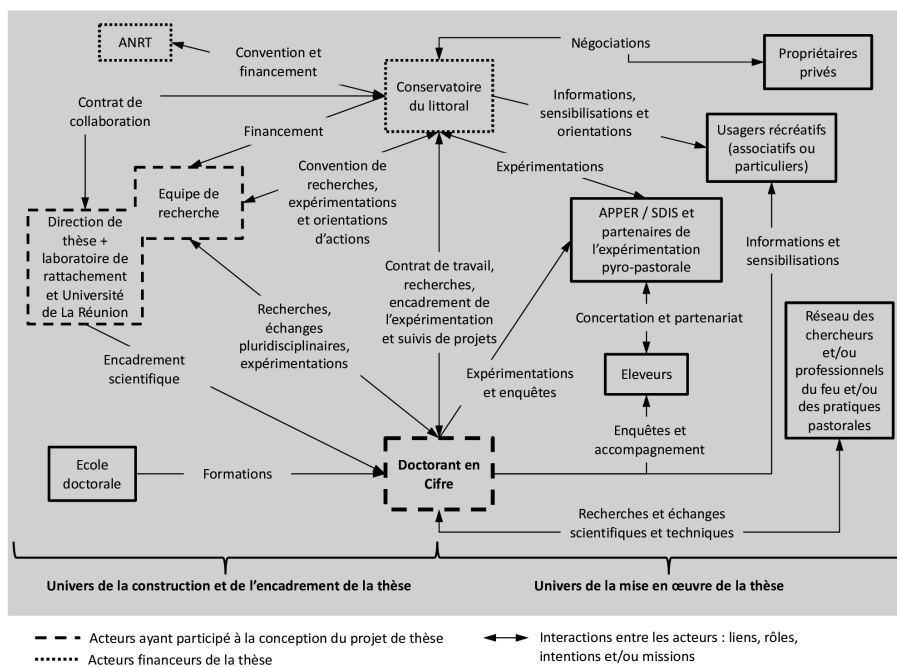


Fig. 1 Place et rôles du doctorant dans son contexte de recherche
The position and functions of the PhD student in the research context

Depuis le début du doctorat, les sessions de travail et discussions avec les membres de l'équipe de recherche et les agents du CDL ont permis au doctorant de développer des interactions scientifiques et opérationnelles singulières. Cette intégration du doctorant au sein des sphères scientifiques, professionnelles et institutionnelles, lui offre des possibilités de confrontation de savoirs ce qui selon Florence Hellec (2014) est « une condition essentielle pour la conduite du travail scientifique » car « les échanges réguliers avec d'autres chercheurs lui permettent non seulement de prendre de la distance par rapport à l'entreprise et aux catégories de pensée de ses membres, mais aussi de déchiffrer le sens des difficultés rencontrées ». Régulièrement soulignée dans les retours d'expériences, la réalisation d'une thèse Cifre entraîne le doctorant à un éloignement du milieu

académique. D'après un rapport d'enquête sur les doctorants en Cifre, publié en 2021, « la structure d'accueil demeure l'espace privilégié, avant le domicile, et anecdotiquement l'université » (De Feraudy *et al.*, 2021). Les auteurs de ce rapport mettent également en avant la difficile adaptation de la thèse Cifre aux SHS, au regard de la notion de « laboratoire » qui « peut ne pas recouvrir une réalité matérielle concrète... » (*ibid.*). Or dans le contexte présenté dans cet article, l'association de la thèse à un projet de recherche, a permis au doctorant de maintenir un lien avec le milieu universitaire. Cela s'est traduit par sa présence aux réunions de l'équipe de recherche à l'université, par sa participation à la réalisation des rapports de recherches et d'un ouvrage scientifique, par ses publications scientifiques, ses interventions au cours des restitutions de recherche (séminaires, colloques), son aide au suivi des étudiants stagiaires et, ses présentations et ses enseignements en milieu universitaire. Le doctorant a pu bénéficier d'un accompagnement et d'une stimulation scientifique durant le temps du projet de recherche et même avant le démarrage de sa thèse.

Ce cadre relationnel acquis par le doctorant va également être porteur d'un des avantages principaux mis en avant dans plusieurs retours d'expériences de thèses Cifre, celui de l'accessibilité.

Nous entendons ici d'abord traiter de l'ouverture d'accès à des réseaux d'acteurs précieux dans le cadre du travail de recherche. Olivia Foli et Marlène Dulaurans (2013) en s'inspirant de trajectoire de doctorantes en Cifre, ont mis en évidence la même perception d'opportunité par ces doctorantes, au regard de leur situation. « [...] Elles (les doctorantes) ont expérimenté qu'être « prises » (Favret-Saada, 1977) dans le système, avec un « rôle » et des « identités attribuées » (Goffman, 1991), peut aboutir à des découvertes empiriques originales ». Dans notre cas d'étude, le doctorant à travers son évolution académique et professionnel, a été amené à rencontrer et à échanger avec des acteurs essentiels à la réalisation de son travail de recherche : (1) des acteurs du domaine pastoral et agricole (éleveurs, chambre d'agriculture, zootechniciens) ; (2) des acteurs du domaine du feu (SDIS, ONF, Sécurité civile) ; (3) des acteurs de la gestion des espaces naturels (agents et élus communaux, intercommunaux, départementaux). Le doctorant a également pu constater, au cours de prises de contact avec certains acteurs, que son affiliation au CDL lui offrait une facilité d'accueil.

L'accès aux données simplifié par ce réseau d'acteurs est également un apport identifié par le doctorant. Le CDL en tant qu'organisme public bénéficie d'une facilité d'échange avec les autres organismes publics (base de données SIG, rapports d'expertise, documents institutionnels, etc.) et ces données peuvent être mobilisées par le doctorant. En tant que membre de l'équipe de recherche sur les savanes, le doctorant peut également s'appuyer sur les données existantes suite aux entretiens réalisés dans le cadre du projet tout en les complétant par des données actuelles plus ciblées sur les pratiques pastorales. Son statut au sein du CDL lui permet également un accès pratique aux services humains et techniques (Ressources humaines, SIG, Informatique), à un service d'équipement matériel (bureau, ordinateur, voiture, GPS), et à un service financier (déplacements, terrain,

participation à des colloques). Cela participe à créer un cadre confortable de réalisation de la thèse que l'on retrouve plus rarement en dehors des dispositifs Cifre.

Enfin, il s'agira de discuter de l'accès aux terrains qui, dans les recherches scientifiques et notamment en SHS, est une condition nécessaire à la réalisation de recherches situées et empiriques. Bien que les espaces protégés par le CDL soient principalement des espaces d'accès libre au public, la réalisation d'enquêtes et de relevés sur un site, peut être source de controverse et de vigilance de la part du CDL. Cela peut se vérifier sur d'autres espaces et chez d'autres propriétaires qui peuvent percevoir le travail de recherche et notamment d'enquête, comme un facteur potentiel de déstabilisation des relations entre les acteurs d'un territoire. Pour le doctorant Cifre, l'accès au terrain va être facilité (Lafage-Coutens, 2019) par son poste au sein de la structure d'accueil. Un terrain qui peut également être la structure en elle-même (ici le CDL) dans le cadre d'un travail mené avec et sur la structure.

La situation du doctorant lui permet d'obtenir une meilleure visibilité par les acteurs du territoire (professionnels, institutionnels, scientifiques), il est reconnu dans ses missions et ses actions. Cela se traduit autrement lorsqu'il s'agit des acteurs qui ont des pratiques sur le site étudié (éleveurs, associations, marcheurs, coureurs), créant ainsi des limites, identifiées par le doctorant, à l'exercice de la recherche en Cifre et associé à un projet scientifique.

2.2.2 Les limites et difficultés observées... liées au statut de doctorant-chargé de projet

L'environnement dans lequel le doctorant réalise ses recherches, lui offre un cadre d'évolution complexe. L'articulation entre les statuts d'étudiant-chercheur (doctorant), de chargé de projet, et d'« expert scientifique » est perçue ici comme une opportunité et un facteur limitant. Ces statuts sont soit reconnus par le doctorant lui-même (étudiant-chercheur et chargé de projet), soit accordés au doctorant par les acteurs rencontrés selon leur système de représentation (expert scientifique, sachant, ou encore « responsable » des travaux et des activités sur le site étudié). Ainsi, pour le CDL le doctorant aide à la définition d'une méthode adaptée pour conserver la savane, il maintient la mise en réseau des acteurs, il a un rôle de relais d'informations auprès des usagers, des propriétaires, des médias et de la presse locale, et il participe aux suivis des opérations et des études réalisées sur la savane du cap La Houssaye ; pour le SDIS il organise les opérations de brûlage dirigé et il aide aux suivis en tant qu'« expert scientifique » ; pour l'équipe de recherche le doctorant réalise un travail d'enquête auprès des éleveurs et participe à l'animation du réseau d'acteurs autour de l'expérimentation ; enfin pour les éleveurs il aide à répondre à leurs problématiques (accès à l'eau, parc, subventions, etc.) et il est responsable de la conduite des travaux dans la savane.

Ces représentations auprès des acteurs procurent parfois au doctorant le sentiment d'une certaine pertinence à sa présence, mais elles peuvent également jouer en sa défaveur et créer des obstacles dans ses démarches notamment quand celui-ci n'est plus perçu comme un chercheur. Ces limites liées à son statut, à

ses actions et aux systèmes de représentation des acteurs étudiés ont été des déclencheurs de repositionnements ou de ré-interrogations du doctorant sur sa posture et sa légitimité en tant que chercheur. Cela tend à s'interroger sur la nécessité de mieux définir au préalable le cadre d'action et les limites entre la posture de recherche et celle d'employé de la structure, auprès des interlocuteurs.

À l'instar des acteurs « entrepreneurs » étudiés dans l'article de Céline Granjou et Isabelle Mauz (2012) défendant « une voie intermédiaire conciliant pastoralisme et protection de la nature » qui disposaient d'une « familiarité avec le monde agricole liée à une formation en agronomie ou à une expérience professionnelle antérieure » et qui étaient « profondément convaincus de la pertinence et de la validité d'une ouverture à la coopération entre profession agricole et protection de l'environnement », le doctorant lui ne disposait pas de familiarité quelconque avec le monde agro-environnemental. Ce sont d'une part son expérience sociale avec certains éleveurs de la zone et d'autre part l'expérience acquise auprès des chercheur.e.s depuis 2015 qui lui ont permis d'accéder à cette place au sein du système d'acteur.

2.2.3 ...liées à l'intégration au projet de recherche pluridisciplinaire

Ayant évolué dans un contexte de recherche sur projet au côté de plusieurs chercheurs et d'étudiants, le doctorant a été amené à travailler avec eux sur le terrain. Des premiers pas sur le site d'étude, aux premières rencontres avec les usagers de la savane, le doctorant accompagnait ou était accompagné par les chercheurs et/ou d'autres étudiants. Ces rencontres avec les interlocuteurs, qui sont finalement des sources pour la recherche, se sont multipliées dans le temps et la durée. Seuls ou en groupe, les chercheurs et les étudiants, dont le doctorant, ont parfois mobilisé les mêmes interlocuteurs, entraînant la manifestation d'un épuisement voire d'un agacement de la part de ces acteurs face à cette surmobilisation. On peut observer ce phénomène dans différents formats de recherche où sont mobilisées des techniques d'enquête, mais il semble accentué dans les recherches sur projet impliquant plusieurs chercheurs et étudiants qui participent aux observations et aux enquêtes de terrains.

Ce contexte de recherche va également révéler un second facteur limitant lié au concept du « don contre-don », qui a été théorisé par l'anthropologue Marcel Mauss dans son ouvrage intitulé « Essai sur le don » en 1925. Un concept qui dans le milieu de la recherche scientifique est sujet à controverse. Si l'on considère cette théorie, le chercheur dans une partie de l'exercice de ses missions, consistant à recueillir des données par une méthodologie scientifique définie, va être soumis à la triple injonction de « donner, recevoir et rendre ». Dès lors que des matériaux de recherche sont récoltés auprès d'un tiers, le chercheur se doit de proposer une restitution du don, par la présentation du travail final, par la résolution de problématiques, ou par tout autre échange de bon procédé. Lorsque ce tiers interlocuteur est mobilisé par plusieurs chercheurs d'un même projet, à qui appartient la responsabilité du contre-don ? Le doctorant s'est ainsi souvent

retrouvé dans des situations le mettant dans des positions de responsabilité alors qu'il n'avait, semble-t-il, pas à les assumer.

Enfin, l'une des grandes difficultés identifiées par le doctorant est le passage d'une recherche collective à un travail rédactionnel individuel. Nous l'avons souligné, la recherche collective a été le cadre dans lequel le doctorant a évolué. Entre le travail de terrain collaboratif (enquêtes, relevés, observations) et le travail de corédaction (rapports de recherche¹⁶, ouvrage scientifique¹⁷, demandes de financement, etc.), le doctorant a pu s'initier et se conforter dans le travail en équipe. Cependant, l'une des problématiques qu'il rencontre aujourd'hui se situe au niveau de la mise à distance et de la rédaction de sa thèse au regard des nombreux documents¹⁸ produits au cours de la recherche sur « les savanes à La Réunion » et dont il lui arrivait parfois d'y participer.

Christine Andoux et Anne Gillet (2011) développaient les différents risques auxquels un chercheur dans une situation de recherche sur projet pouvait être confronté et notamment qu'il (le chercheur) « ne fasse pas le lien entre la demande sociale ou le problème posé et la théorisation qu'il peut développer à partir de là ». À l'instar d'un chercheur travaillant sur projet, le doctorant réinterroge aujourd'hui sa capacité à répondre correctement à la demande de la thèse si tant est qu'il en existe un modèle type.

Finalement, ces limites identifiées par le doctorant se trouvent être également des forces, s'il arrive à transformer ces expériences en apports pour son travail de recherche. Pour le doctorant, l'enjeu majeur est ici de trouver la bonne combinaison entre la recherche fondamentale et la recherche-action, afin de tenter de répondre aux attentes académiques de l'exercice de la thèse et aux besoins des acteurs opérationnels. De manière empirique, nous pouvons transposer la situation d'un doctorant en Cifre à celle d'un chercheur dans un projet de recherche qui doit également répondre à des exigences académiques vis-à-vis de leurs pairs et à des contraintes de résultats vis-à-vis des acteurs de la commande de la recherche.

2.3 La méthodologie de recherche et le terrain

Au moment de l'écriture du projet de thèse, le doctorant avait défini une méthodologie de récolte de données qui se basait principalement sur l'enquête par l'entretien semi-directif auprès d'acteurs pré-identifiés (élèves, pompiers, gestionnaires, propriétaires). Cette méthodologie s'inspirait et découlait du projet de recherche « savanes ». En effet, en 2015, lors du démarrage du projet, le doctorant, alors étudiant en master, a participé à l'administration des entretiens semi-directifs et des questionnaires à destination des élèves et des autres acteurs

16 Briffaud (coord.) *et al.*, 2016, 2018, 2020.

17 Briffaud et Germanaz (dir.), 2020.

18 Des rapports de recherches, des articles, des chapitres d'ouvrage, une thèse, des mémoires, des rapports de stage, des rapports de projet liés à des demandes de subventions, etc.

(usagers et institutionnels). Il a pu être initié au travail d'enquête et d'observation en groupe avec les enseignants-chercheurs et les étudiants.

Or, dans les faits le doctorant s'est laissé porter par l'action et les nombreux événements qui ont suscité autant d'intérêt pour son travail de recherche (enquête publique, déclaration d'utilité publique (DUP), travaux, réunions institutionnelles, rencontres *in situ*). Son expérience du terrain et des acteurs, ont encouragé le doctorant à repenser sa méthodologie de recherche et sa définition même du terrain. Ainsi, ses missions d'encadrement de l'expérimentation pyro-pastorale l'ont incité à s'inscrire dans une méthode qui permettait à la fois d'être dans une certaine opérationnalité et à la fois dans l'analyse du système d'acteur. Il a donc mobilisé la méthode de l'observation participante (B. Malinowski et l'École de Chicago), qui lui permet d'appréhender les discours et les comportements de ses interlocuteurs tout en participant à leurs activités. Ses réflexions lui ont également permis de réaliser que son terrain se matérialise à travers le site de la savane du cap La Houssaye, l'expérimentation pyro-pastorale mais aussi le Conservatoire du littoral, les réunions officielles, les réunions informelles, les rencontres spontanées et les interactions personnelles et professionnelles entre lui et les acteurs partenaires qui se trouvent être également les acteurs étudiés. D'après Camille Rouchi (2018), « le terrain doit être à la fois une source d'action dans le domaine professionnel (expertise, prospective) et dans le domaine académique (point étape, méthode de recherche qualitative et/ou quantitative), mais aussi l'objet d'une production réflexive (observation, restitution) à la fois nécessaire pour les deux parties tout au long du contrat, et généralement source de tensions jusqu'à la restitution ».

Alors que le doctorant partait d'un cadre théorique sur la relation humain/nature, en abordant une démarche hypothético-déductive et en investissant une méthode d'enquête qualitative. Il comprend très rapidement qu'il s'inscrit également dans une démarche empirico-inductive (commune à d'autres situations de recherche), car ses missions sur le terrain, ses rapports aux acteurs et le déroulement des événements dans et autour de la savane font qu'il se situe dans un paradigme constructionniste qui considère que « la réalité est coconstruite dans l'expérience avec les autres et par le langage mis en œuvre dans ces expériences » (Guichard et Huteau, 2006, dans Foli et Dulaurans, 2013).

Le doctorant a donc adapté sa méthodologie et ses pratiques de terrain en se recentrant et en mobilisant l'enquête par l'entretien ouvert et spontané qui prend sens dans les rôles endossés et les situations vécues par celui-ci. L'expérimentation pyro-pastorale quant à elle est le support de sa thèse et sa position d'acteur intermédiaire et son rôle d'encadrement lui permettent de toucher à des formes de données inédites.

3 Conclusion

Le doctorant Cifre mène ses recherches à la convergence du milieu académique et du milieu professionnel. Il se retrouve ainsi à devoir répondre à la double exigence de l'exercice de la thèse et d'un rendu efficient pour la structure qui finance ses travaux. Il s'inscrit dans une posture de chercheur impliqué dans et par son terrain, au côté des acteurs qu'il étudie, à l'instar d'un chercheur en recherche appliquée.

Soucieux et/ou sommé de garantir une certaine rigueur scientifique, le doctorant s'investit dans une réflexion sur sa situation professionnelle particulière en prenant conscience des biais potentiels dans sa pratique de recherche et de sa propre subjectivité en tant que chercheur. Cela constitue d'ailleurs, dans de nombreux cas de thèse Cifre, l'un des résultats de recherche.

Il se confronte bien souvent à des représentations tronquées au regard de ses missions, son rôle et sa place en tant qu'étudiant-chercheur et employé de la structure d'accueil. Il s'exerce à un travail chronophage de redéfinition et/ou d'affirmation de sa posture face à ces interlocuteurs, ce qui lui permet d'une certaine manière de se détacher des potentielles tensions entre les acteurs étudiés. Ce travail est d'autant plus important quand la thèse Cifre est associée à une recherche sur projet de surcroît pluridisciplinaire et multi-partenarial. Car même si l'on reconnaît les avantages de cette intégration, notamment au travers d'une facilité d'accès à des réseaux d'acteurs, à des données, à des matériaux et à un potentiel de savoirs intellectuels et techniques, il convient de souligner l'existence de facteurs qui limitent et réorientent les pratiques de recherche. Entre la surmobilisation des interlocuteurs et l'injonction du « contre-don » perçu par le doctorant, il met également en évidence à partir de son expérience, la difficulté (au moment de la rédaction) de dissocier son travail de thèse du projet de recherche auquel il contribue.

Ces limites peuvent cependant être mobilisées dans son travail de recherche, lorsque celles-ci sont identifiées et recontextualisées. Elles engagent pour le doctorant une nécessaire capacité de réadaptation de sa méthodologie de recherche et de ses pratiques du terrain.

Enfin le doctorant Cifre, au même titre que d'autres chercheur.e.s dans des projets de recherches contemporaines, est soumis à l'injonction de la temporalité, entre le temps long de la recherche et de l'expérimentation et celui de l'opérationnalité. Dans ce contexte spécifique de contrat auprès du Conservatoire du Littoral, l'exigence d'opérationnalité immédiate est cependant relativisée par la vision à long terme de l'organisme, dont les missions de service public restent prioritaires, par le report contraint de certaines actions (liées notamment à la Déclaration d'utilité publique) et par des résultats d'expérimentations qui ne seront pas mesurables avant une dizaine d'années. L'articulation des temporalités se trouve alors pour partie inversée au moment de la finalisation de la thèse.

Finalement la recherche sur projet et partenariale qui est illustrée dans cet article par la situation du doctorant en Cifre « peut paraître complexifier les

activités de recherche » (Andoux et Gillet, 2011), mais elle peut également apporter des améliorations auprès des milieux professionnels et des acteurs partenaires : « Elle ne vise en effet pas seulement une finalité concertée entre science et société, mais aussi une élaboration plus ou moins conjointe du processus de recherche lui-même » (ibid.).

Université de La Réunion/Océan-Indien : Espaces et Sociétés (OIES)
 EA 12/Conservatoire du littoral
 Université de La Réunion, Faculté des Lettres & Sciences Humaines
 Niveau – 2
 15, avenue René-Cassin
 CS 92003
 97744 Saint-Denis Cedex 9
 quentin.riviere@univ-reunion.fr
 christian.germanaz@univ-reunion.fr
 beatrice.moppert@univ-reunion.fr
 francois.taglioni@univ-reunion.fr

Bibliographie

- Allefredse, M. (2002), « Le développement local, la géographie et les géographes », *Géographes associés*, n° 26, p. 109-116.
- Association Bernard Gregory (ABG). (2022), Site Internet: <https://www.abg.asso.fr/fr/>.
- Audoux, C. et Gillet, A. (2011), « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques*, n° 43, p. 10-28.
- Ballon, J., Le Dilosquer, P.-Y. et Thorigny, M. (dir.) (2019), *La recherche en action : quelles postures de recherche ?* Éditions et Presses universitaires de Reims, 184 p.
- Barbier, R. (1996), *La recherche-action*, Anthropos, Paris, 112 p.
- Beaujeu-Garnier, J. (1975), « Les Géographes au service de l'action », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 2, p. 290-302.
- Bourdieu, P. (2003), « L'objectivation participante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 150, p. 43-58.
- Briffaud, S. et Moisset, A. (coord.). (2002), *Les savanes du littoral sous le vent à La Réunion. Configurations, dynamiques et enjeux d'un paysage en sursis*, Rapport de recherche pour le Conservatoire du littoral, CEPAGE (Centre de recherche sur l'histoire et la culture du paysage).
- Briffaud, S. (coord.), et al. (2016), *Les savanes du littoral sous le vent à La Réunion : histoire et dynamiques, perceptions et pratiques, gestion et médiation*, Rapport final de recherche pour le Conservatoire du littoral, UMR Passages 5319 du CNRS, EA CREGUR 12, UMR GEODE 5602 du CNRS, 194 p.
- Briffaud, S. (coord.), et al. (2018), *Perceptions de la savane par la population réunionnaise et mise en œuvre d'une gestion des paysages au cap La Houssaye*, Rapport final de recherche pour le Conservatoire du littoral, UMR 5319 Passages du CNRS, EA 12 CREGUR, UMR 5602 GEODE du CNRS, UMR PVBMT — CIRAD et Université de La Réunion, 191 p.
- Briffaud, S. (coord.), et al. (2020), *Les savanes de la côte sous le vent à La Réunion. Une approche interdisciplinaire et expérimentale de la connaissance et de la gestion des environnements littoraux*, Rapport de recherche intermédiaire pour la Fondation de France et le Conservatoire du

- littoral, UMR 5319 Passages du CNRS, UR OIES EA 12 CREGUR, UMR 5602 GEODE du CNRS, UMR PVBMT — CIRAD et Université La Réunion, 43 p.
- Briffaud, S. (coord.), et al. (2022), *Les savanes de la côte sous le vent à La Réunion. Une approche interdisciplinaire et expérimentale de la connaissance et de la gestion des environnements littoraux*, Rapport final de recherche pour la Fondation de France et le Conservatoire du littoral, UMR Passages 5319 du CNRS, UR OIES EA 12 CREGUR, UMR 5602 GEODE du CNRS, UMR PVBMT — CIRAD et Université La Réunion, t. I et II, 43 p.
- Briffaud, S. et Germanaz, C. (dir.). (2020), *Les savanes de La Réunion. Paysage hérité, paysage en projet*, Saint-Denis de La Réunion : Presses Universitaires Indianocéaniques, 281 p.
- Cerles M. (2007), *Stratégie de biodiversité du Conservatoire du littoral outre-mer : État des lieux, Menaces, Enjeux*. Conservatoire du littoral, 82 p.
- Chenat, V., Konitz, A., Garreta, C., et al. (2004), « L'activité scientifique au Conservatoire du littoral : entre recherche et action », *Natures Sciences Sociétés*, n° 1, p. 85-92.
- Conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre), (2022). Site Internet : <https://www.anrt.asso.fr/fr/le-dispositif-Cifre-7844>
- De Feraudy, T. et al., 2021, *Rapport d'enquête — Faire une thèse en Cifre en Sciences Humaines et Sociales*, Rapport de recherche, EHESS — Université Paris 1, 67 p.
- Debroise, R. (2003), *Gestion concertée d'un paysage remarquable menacé. Mise en place d'un comité de pilotage pour un site du Conservatoire du littoral. L'exemple du cap La Houssaye*, Mémoire de fin d'étude, Conservatoire du littoral, La Réunion, 64 p.
- Foli, O. et Dulaurans, M. (2013), « Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte », *Études de communication*, n° 40, p. 59-76.
- George, P. (1961), « Existe-t-il une géographie appliquée ? », *Annales de Géographie*, n° 380, p. 337-346.
- Gaglio, G. (2008), « En quoi une thèse CIFRE en sociologie forme au métier de sociologue ? Une hypothèse pour ouvrir le débat », *Socio-logos* [En ligne], n° 3.
- Girard, N. (2002), « Les relations géographie-aménagement : géographie appliquée ou géographie tout court ? », *Géographes associés*, n° 26, p. 23-26.
- Granjou, C. et Mauz, I. (2012), « Des espaces frontières d'expérimentation entre pastoralisme et protection de la nature », *Nature Sciences Sociétés*, n° 3, p. 310-317.
- Hellec, F. (2014), « Le rapport au terrain dans une thèse Cifre. Du désenchantement à la distanciation », *Sociologies pratiques*, n° 28, p. 101-109.
- Lafage-Coutens, A. (2019), Cifre : entre accès au terrain facilité et lien de subordination. Dans Ballon, J., Le Dilosquer, P.-Y. et Thorigny, M. (dir.), *La recherche en action : quelles postures de recherche ?* Éditions et Presses universitaires de Reims, p. 49-62.
- Marmond, C. (2002), « Recherche doctorale en géographie et Cifre. Questionnements », *Géographes associés* n° 26, p. 99-103.
- Mauss, M. (2007), *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Presses universitaires de France, 248 p.
- Métaillé, J.-P., Rivière, Q. et Robert, M. (2020), La gestion de la savane du cap La Houssaye par le brûlage dirigé. Une expérimentation en cours. Dans Briffaud, S. et Germanaz, C. (dir.), *Les savanes de La Réunion : Paysage hérité, paysage en projet*, Saint-Denis de La Réunion, Presses Universitaires Indianocéaniques, p. 195-215.
- Michel, J. et Galand, S. (2019), Entre coconstruction, appropriation et émancipation : les enjeux d'une recherche collaborative Twin Cifre. Dans Ballon, J., Le Dilosquer, P.-Y. et Thorigny, M. (dir.), *La recherche en action : quelles postures de recherche ?* Éditions et Presses universitaires de Reims, p. 79-93.

- Philipponneau, M. (1952), « Géographie régionale et géographie appliquée », *Volume jubilaire du Laboratoire de Géographie de Rennes*, Rennes, p. 105-118.
- Philipponneau, M. (1996), « De « Géographie et action » à la géographie aujourd'hui. Une expérience personnelle », *Géographes associés*, n° 19, p. 19-23.
- Philipponneau, M. (2002), « Quarante ans de géographie appliquée (1962-2002) », *Géographes associés*, n° 26, p. 15-17.
- Proffit, C. (1999), « La gestion des espaces naturels sensibles fonctionnement et perspectives », *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n° 37, p. 23-36.
- Rebollo, L. (2016), « Appréhender les émotions dans le contexte d'une thèse Cifre », *Carnets de géographes*, n° 9 (En ligne).
- Renault Tinacci, M. (2020), « Le doctorat Cifre à la croisée du monde académique et de l'action publique : quand l'intermédiation transforme la recherche », *SociologieS* [En ligne], n° 11.
- Rivière, Q. (2021), « D'un cheptel conservatoire de races locales à un outil de gestion de la savane : le cas de la chèvre Péï et de la vache Moka à La Réunion », *Essais* [En ligne], Hors-série 6.
- Robert, M., Fontaine, O., et Rivière Q. (2020), Élevages et activités pastorales dans les savanes réunionnaises : Pratiques, représentations et enjeux actuels. Dans Briffaud, S. et Germanaz, C. (dir.), *Les savanes de La Réunion : Paysage hérité, paysage en projet*, Saint-Denis de La Réunion, Presses Universitaires Indianocéaniques, p. 161-194.
- Rouchi, C. (2018), « Une thèse Cifre en collectivité territoriale : concilier la recherche et l'action ? », *Carnets de géographes* [En ligne], n° 11.
- Tastet, C. (2019), Ethnographier en thèse Cifre. Retour d'expérience au prisme d'une recherche en collectivité territoriale. Dans Ballon, J., Le Dilosquer, P.-Y. et Thorigny, M. (Dir.), *La recherche en action : quelles postures de recherche ?* Éditions et Presses universitaires de Reims, p. 63-78.
- Toussaint Soulard, C., Compagnone, C., et Lémery, B. (2007), « La recherche en partenariat : entre fiction et friction », *Natures Sciences Sociétés*, n° 1, p. 13-22.